

Expositions pédagogiques

Cahier des charges

ageem
Association Générale des Enseignants
des Ecoles et classes Maternelles publiques

Chères collègues, chers collègues

Nous vous remercions de votre engagement dans la réussite de notre congrès.

Vos expositions sont au cœur de ce moment de rencontres et de formation professionnelle.

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations importantes pour que votre travail et celui de vos élèves soient mis en valeur le mieux possible.



*Dans le but de **toujours progresser sur la présentation des expositions pédagogiques** qui sont la richesse de nos congrès, nous avons pris en compte les retours et remarques sur nos congrès précédents pour réaliser ce nouveau cahier des charges.*

Dans le but de **faciliter la lecture** et de permettre **une meilleure compréhension de votre travail**, nous continuons à vous demander de suivre différentes recommandations pour éviter certains écueils : **des textes trop denses, trop longs, peu lisibles, des vidéos trop longues.**

Et, comme de la contrainte naît la créativité : couleur, taille, nombre et orientation ne sont plus imposés.

Vous pourrez laisser libre cours à votre inventivité dans votre présentation en choisissant vos supports : pourquoi pas un parasol ? des grandes boîtes ? une colonne Morris ? etc.

Présenter une exposition pédagogique, c'est :

- Témoigner sur sa démarche pédagogique ;
- Accepter de mettre son expérience au centre d'échanges de pratiques ;
- Se constituer une analyse réflexive professionnelle.

Commenter l'exposition pédagogique, c'est :

sur un court moment annoncé dans le programme, être en interaction directe avec des collègues pour développer son exposition. (15 à 30 mn - sur votre stand ou dans une salle dédiée, selon votre choix).

Vous pouvez gérer ce temps sous différentes modalités :

- Un exposé seul ;
- Un exposé suivi d'un temps d'échanges ;
- Un temps d'échanges seul.

Les expositions peuvent être commentées par des adhérents, des partenaires...

Mettre en forme une exposition pédagogique, c'est :

- Présenter une expérience en lien **avec les problématiques du guide** de réflexions pédagogiques du congrès ;
 - les **étapes d'un parcours pédagogique** : projet de départ et réajustements au fil du cheminement didactique ;
- Faire apparaître les **erreurs, les tâtonnements, les obstacles, les rebonds...**
- Valoriser l'aspect rigoureux de la **posture et des gestes professionnels** ;
- **Illustrer le raisonnement** par des images, photos, vidéos, travaux d'élèves...

Quelques conseils essentiels

- S'appuyer sur les axes présentés par le guide de réflexion (Axe 1,2,3) ;
- Illustrer la démarche de façon lisible et attractive ;
 - Éviter de tout relater :
- **Faire des choix. Un collègue qui lit votre exposition, doit pouvoir facilement la reproduire dans sa classe.**

Mise en forme de votre exposition

Pour permettre une harmonie dans la présentation de l'exposition, il convient de respecter les quelques éléments de mise en forme décrits ci-dessous :

Titre général de l'exposition :

édité par le secrétariat du congrès et installé sur votre stand

Les textes affichés :

Tapuscrit ou manuscrit (adultes ou élèves) ;
Police de caractère : **Arial - noire**
ou lettres manuscrites

Au minimum **1 cm pour le corps de texte ;
6 cm pour les titres ;
3 cm pour les sous titres.**

L'illustration et la documentation de votre travail :

Pour donner à voir, au travers de votre travail, les missions de l'école maternelle, nous vous remercions de faire apparaître, selon votre projet, une ou plusieurs de ces dimensions :

- Les dimensions langagières travaillées : interactions, conduites langagières, acquisition d'un lexique spécifique aux différents domaines explorés ;

De courts enregistrements sonores, et/ou vidéos (maximum 2mn)

sous forme de QR code pourront illustrer et rendre explicites vos écrits qui pourront, ainsi, être plus synthétiques.

➔ Générez un QR code que vous afficherez sur votre exposition. En cas de difficultés, n'hésitez pas à nous contacter.

Cécile GRASSET et Odette PERDUCAT
boulazaccongresageem@gmail.com

Chaque participant se chargera de générer ses QR codes.

CORPS DE TEXTE
Arial mini 37 pt
noire

A

SOUS TITRES
Arial mini 116 pt
noire

TITRE
DE L'EXPOSITION
Arial 300 pt
noire

A

TITRES
Arial mini 233 pt
noire

A

Tout ne pouvant pas être affiché, merci de prévoir de mettre à la disposition des congressistes des documents concernant la démarche détaillée de votre projet : classeurs, recueils de photos, lutrins...

Pour préserver les documents et matériels exposés (livres d'élèves, ordinateurs...), pour éviter la perte et le vol, nous vous conseillons de réfléchir à des systèmes d'accrochage à la table (antivols d'ordinateur, chaînettes, câbles et cadenas...)

Ne pas hésiter à apporter des travaux et productions d'élèves, y compris ceux attestant des étapes intermédiaires.



temps

Les photographies et captations sonores

Toute personne peut s'opposer à la reproduction de son image et/ou de sa voix ; toute prise de vue et de captation sonore nécessite l'autorisation expresse de l'intéressé ou du titulaire de l'autorité parentale pour les mineurs. La publication sur quelque support que ce soit et notamment la diffusion en ligne obéit aux mêmes règles d'autorisation préalable.

Vous trouverez ci-joint :

- ➔ **le formulaire parents** « Autorisation de diffusion d'images... » : il convient de le faire signer par l'autorité parentale des élèves concernés **ANNEXE 2** et de les garder précieusement dans votre école.
- ➔ **le formulaire enseignant** « Autorisation de diffusion d'images... » **ANNEXE 2bis** doit être complété et transmis, **avant le lundi 23 mai 2022**, au secrétariat du congrès, après avoir vérifié que toutes les autorisations ont bien été accordées.



Les productions d'élèves

Vous trouverez ci-joint :

- ➔ **le formulaire parents** « Autorisation de représentation, d'exposition et de reproduction des travaux d'élèves... » des documents que vous souhaitez présenter dans votre exposition : il convient de le faire signer par l'autorité parentale **ANNEXE 3** et de les garder précieusement dans votre école.
- ➔ **le formulaire enseignant** intitulé « Autorisation de représentation, d'exposition et de reproduction des travaux d'élève... » **ANNEXE 3bis**. Il doit être complété et transmis, **avant le lundi 23 mai 2022**, au secrétariat du congrès, après avoir vérifié que toutes les autorisations individuelles ont bien été accordées.



Préparation du « journal de l'exposition »

Le « Journal du congressiste » sera remis aux congressistes. Ils y trouveront le plan ainsi que la présentation synthétique des expositions : le titre et la problématique sous forme d'un court texte d'accroche pour leur permettre de construire leur parcours.

Pour réaliser ce « journal », nous vous demandons de bien vouloir faire figurer ces éléments sur la fiche technique **ANNEXE 1** **avant le vendredi 15 avril 2022.**

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples :

Axe 1A A l'école maternelle, vivre et ressentir le temps : l'école maternelle à l'écoute des besoins des enfants
Quelles expériences proposer à l'enfant dans les activités artistiques et physiques pour vivre et ressentir le temps et construire sa temporalité ?

Axe 1B A l'école maternelle, vivre et ressentir le temps : l'école maternelle à l'écoute de tous les acteurs professionnels de la communauté éducative
Construire des temps de formation, des outils avec les assistantes maternelles et crèche d'une commune pour lisser les ruptures à l'entrée de l'école maternelle.

Axe 2 A CONSTRUIRE ET SE CONSTRUIRE : DES TEMPS STRUCTURANTS
Appréhender le temps : les outils
Comment construire la notion de temps à travers les plantations ?

Axe 2B CONSTRUIRE ET SE CONSTRUIRE : DES TEMPS STRUCTURANTS
Appréhender le temps : le langage
Comment élaborer un parcours littéraire et adopter une posture professionnelle langagière afin de construire une notion positive de l'attente chez l'enfant ?

Axe 3A GRANDIR ET DEVENIR UN CITOYEN ECLAIRÉ
Explorer le temps autour de nous entre passé et présent
Comment exploiter les ressources du musée archéologique pour mettre en évidence le temps qui passe ?

Axe 3B GRANDIR ET DEVENIR UN CITOYEN ECLAIRÉ
Réfléchir pour agir : entre présent et avenir
Quelles situations d'apprentissage mettre en place au sein de la classe pour permettre aux enfants de s'initier concrètement à une attitude éco-responsable ?

Prévoyez, si besoin, des punaises, agrafeuses murales, de la pâte à fixer, des pinces à linge pour vos affichages et le temps qu'il vous faudra pour installer et démonter votre exposition.

Installation et démontage de votre exposition

Les expositions seront installées au PALIO à BOULAZAC, dans un espace mis à votre disposition en fonction des besoins recensés dans la «fiche technique» jointe **ANNEXE 1**

Votre emplacement sera identifié par le N° de votre exposition, l'axe choisi, votre titre et votre nom (les permanentes se chargent de préparer les titres correspondants et l'installation de votre titre sur les grilles).

Il vous appartiendra d'installer votre travail, d'accrocher vos documents sur les supports que vous aurez précisés dans la fiche technique (ANNEXE 1).

MONTAGE mardi 5 juillet de 9 h à 18h , mercredi 6 juillet 2022 de 9h à 18h

DÉMONTAGE vendredi 4 juillet de 17h à 19h.

Dates limites à respecter

15 avril

Au plus tard le 15 avril 2022

- Envoi à la commission expo **boulazaccongresageem@gmail.com**
➔ « Fiche technique » concernant l'exposition (**ANNEXE 1**)

23 mai

Au plus tard le 23 mai 2022

- Envoi à la commission-expo **boulazaccongresageem@gmail.com**
 - ➔ « Autorisation de diffusion d'images (enseignant) » (**ANNEXE 2bis**)
 - ➔ « Autorisation de représentation, d'exposition et de reproduction des travaux d'élèves (enseignant) » (**ANNEXE 3bis**)
- A faire remplir individuellement par les familles et **À ARCHIVER À L'ÉCOLE** :
 - ➔ « Autorisation de diffusion d'images (parents) » (**ANNEXE 2**)
 - ➔ « Autorisation de représentation, d'exposition et de reproduction des travaux d'élèves (parents) » (**ANNEXE 3**)

17 juin

Au plus tard le 17 juin 2022

- Envoi à la commission-expo **boulazaccongresageem@gmail.com**
➔ « Fiche descriptive de l'exposition » (**ANNEXE 4**)

mardi 5
mercredi 6

juillet

Installation des expositions

mardi 5 juillet (9h à 18h)
Mercredi 6 juillet (9h à 18h)

vend. 8
sam. 9

juillet

Démontage des expositions

Vendredi 8 juillet à partir de 17h
Samedi 9 juillet de 9h à 12h



Préparation de ressources à partager à l'issue du congrès

Le document à compléter est fourni sous l'intitulé « Fiche descriptive de l'exposition » (**ANNEXE 4**).

Afin d'en faciliter la conception, nous vous remercions de bien vouloir transmettre, **avant le 17 juin 2022**, Il s'agira d'un compte-rendu de votre travail sous forme numérique, WORD ou LIBR'OFFICE selon la grille de présentation suivante :

- Problématique du congrès retenu ;
- Compétences visées, objectifs ;
- Élément déclencheur, constats de départ, motivation ;
- Démarche pédagogique, organisation (où, quoi, comment ?) ;
- Bilan, difficultés rencontrées.

Responsables Exposition-pédagogique :

Cécile GRASSET et Odette PERDUCAT

boulazaccongresageem@gmail.com

Merci à tous de votre investissement et de votre participation à la fabrication de ce nouvel outil professionnel.